

Fiche technique

**LA TÉLÉASSISTANCE À**  
.....  
**DOMICILE**  
.....

## **Qu'est-ce que la téléassistance ?**

La téléassistance est un système électronique, relié à un centre opérateur, destiné à apporter assistance aux personnes âgées.

## **Quels sont les publics visés ?**

- Les personnes âgées confrontées à un problème médical aigu ou à une perte d'autonomie soudaine (chute, malaise),
- Les personnes âgées isolées.

## **Quels modes d'intervention ?**

La téléassistance peut se présenter sous la forme d'un médaillon ou d'une montre que la personne garde en permanence sur elle dans son logement. En l'actionnant, elle alerte le centre opérateur. Celui-ci prévient les proches et les services de secours susceptibles d'intervenir rapidement.

## **Quelles sont les modalités de mise en œuvre ?**

Lors de la mise en place du service de téléassistance, la personne souscrit à un abonnement. Elle doit pour cela être équipée d'un téléphone.

Le professionnel installe alors le domicile d'un équipement spécifique.

L'équipe du Pôle Infos seniors du Pays de Martigues se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## **PÔLE INFOS SENIORS DU PAYS DE MARTIGUES**

40 boulevard Louise Michel  
13500 MARTIGUES

**04 42 41 18 47**

**[poleinfosseniors@cias.paysdemartigues.fr](mailto:poleinfosseniors@cias.paysdemartigues.fr)**